

« Rencontre-débat » du 2 avril 2011 - 14h-17h30
Quelle orthographe enseigner ? Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

« La même orthographe pour tous les Français »
André Chervel

L'AFEF, qui s'est engagée en faveur de l'application des *Rectifications orthographiques de 1990*, me demande aujourd'hui d'exposer et de justifier mes réticences concernant ce document. Je commencerai par un retour sur le passé.

J'avais écrit il y a plus de quarante ans, avec Claire Blanche-Benveniste (alors que nous étions tous les deux maîtres-assistants de linguistique française à la faculté des lettres d'Aix-en-Provence), un premier ouvrage sur *L'Orthographe*, que nous avons confié à François Maspero. C'était une analyse minutieuse de l'orthographe française et une rapide étude historique, à quoi s'ajoutait une orientation très radicale en faveur d'une écriture phonétique du français, un peu dans l'esprit de ce qui allait être mai 68 (nous l'avions donné à l'éditeur en mars 68, mais, à cause des événements, il ne l'a publié que l'année suivante). Vingt ans plus tard au moment où paraissent les « rectifications » de 1990 qui, il faut le rappeler, ont été très vivement critiquées par les partisans de l'immobilisme orthographique, je reçois, au mois de janvier 1991, un appel d'un membre éminent de la Délégation générale à la langue française qui était l'un des instigateurs de ces propositions. Comme les *Rectifications* subissaient une violente offensive venant de la droite, il me demandait de les attaquer sur leur gauche (dans la posture du « révolutionnaire » dénonçant les « réformistes ») pour donner à ces rectifications un statut d'entreprise modérée qui aurait pu leur permettre de rallier les larges masses sur une position médiane. Je me suis, non sans rire, évidemment abstenu ; et j'ai continué depuis lors à m'abstenir de toute critique jusqu'au jour où Viviane Youx m'a demandé de participer à cette journée de l'AFEF consacrée précisément à ces fameuses « rectifications ».

C'est sur l'histoire de l'orthographe et de son enseignement que sera construit le bref exposé qui suit.

1.- L'enseignement de l'orthographe française du XIX^e siècle à l'ensemble des « petits Français » (disons à l'école et au collège) est devenu aujourd'hui impossible.

Notre orthographe date en effet de la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1835), les trois éditions suivantes (1879, 1932, 1992) n'ayant apporté que des modifications très anecdotiques, si on les observe par les fenêtres de l'école. Or 1835 marque le terme d'un processus de simplifications considérables de l'orthographe française, sur lesquelles je vais revenir. Tout est bloqué depuis lors, et si l'on veut accorder au terme « enseignement » sa valeur exacte, c'est-à-dire si l'on présuppose qu'il s'accompagne d'un « apprentissage » réel par l'élève, on est bien obligé de constater une situation d'échec.

2.- L'évolution négative de la maîtrise de l'orthographe chez les Français est aujourd'hui prouvée par une série de recherches historiques et d'enquêtes.

L'histoire de la maîtrise de l'orthographe par les Français a fait des progrès significatifs au cours des trente dernières années. Cette histoire avait longtemps été laissée à l'arbitraire des comparaisons fragiles, des impressions personnelles ou des convictions intimes (« le niveau baisse », « ils ne savent plus rien », « de mon temps ... »). Mais l'étude

historique montre les limites de cette approche purement intuitive. Voici les quatre données sur lesquelles on peut fonder aujourd'hui une estimation raisonnable de la courbe d'évolution du « niveau » en orthographe :

- d'abord, et pour remonter aux origines, une enquête diligentée par le « Ministère de l'instruction publique et des cultes » en 1829 (il s'agit de la première *Statistique des écoles primaires*, publiée en 1831). Elle établit que 69 % des 30.000 maîtres d'école touchés par l'enquête sont hors d'état d'enseigner l'orthographe¹. Chez les femmes le niveau est encore beaucoup plus bas : 90 % d'entre elles sont dans la même situation, comme l'indique une autre enquête de la même époque. Sont alors créées (entre 1828 et 1835) 71 écoles normales départementales (de jeunes gens ; les filles, ce sera pour plus tard) qui vont enseigner l'orthographe (et un certain nombre d'autres choses) aux maîtres avant que ceux-ci ne l'enseignent à leurs élèves. C'est dire qu'on part de très bas, en matière de pourcentages sur l'ensemble de la population française, d'autant que l'alphabétisation complète du pays ne sera pas terminée avant le XXe siècle. Viennent ensuite trois enquêtes récentes :

- l'enquête Chervel-Manesse de 1989 (*La Dictée*). Elle porte sur 3000 dictées faites en 1873-1877 par des élèves des écoles primaires (un texte de Fénelon, « Les arbres s'enfoncent dans la terre par leurs racines... »). Découvertes aux Archives nationales, elles ont été soumises en 1986-1987 à un échantillon représentatif d'élèves d'âge identique. Le résultat fait apparaître une augmentation considérable du niveau entre ces deux dates. Nous avons pu penser à l'époque que cette hausse se poursuivait dans ces dernières années du XXe siècle. C'était une erreur :

- l'enquête de Brigitte Dancel et de Claude Thélot (*Les dossiers d'Éducation et Formations*, n° 62, février 1996), directeur de la D.E.P. (Direction de l'évaluation et de la prospective), part d'un corpus de 9000 dictées de certificat d'études (de 1923-1925 dans la Somme). Les 2500 élèves qui repassent en 1995 les mêmes dictées font 2,5 fois plus de fautes qu'on n'en faisait 70 ans plus tôt. Il y a donc recul ; et ce recul est largement confirmé par

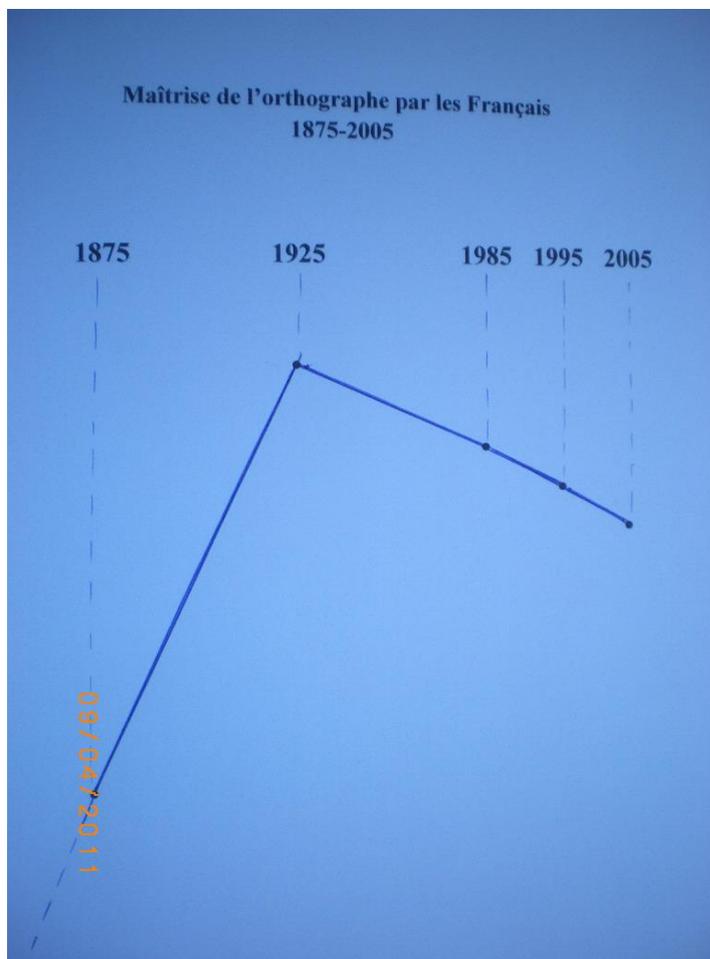
- l'enquête de Danièle Manesse et Danièle Cogis (*L'Orthographe, à qui la faute ?* 2007) qui reprend en 2005-2006 le texte *Les arbres*, dicté à un échantillon de 2500 élèves, et compare ce nouveau corpus avec les résultats de l'enquête publiée en 1989. La baisse du niveau est très importante, surtout dans le domaine de l'orthographe grammaticale, les élèves d'aujourd'hui ayant à peu près deux classes de retard sur leurs camarades d'il y a vingt ans.

3.- Cette évolution négative est désormais inéluctable.

On ne peut plus aujourd'hui mettre en doute la diminution de la maîtrise de l'orthographe par les jeunes Français. Peut-on pour autant imaginer une inversion de la courbe dans les années ou les décennies à venir ? A cette nouvelle question, on ne peut apporter qu'une réponse négative. Car si le point culminant de la courbe peut légitimement être situé dans les années 1930-1940, les causes de ce renversement sont beaucoup plus anciennes et beaucoup plus profondes. L'école française du XIXe siècle s'était attachée à rattraper le retard du peuple français, et tout l'enseignement du français de l'époque était consacré à l'orthographe. En 1880, Jules Ferry et Ferdinand Buisson décident d'endiguer la vague orthographique qui s'était emparée de l'école au cours du dernier demi-siècle, et de diversifier l'enseignement du français (lecture des beaux textes, explication des textes, récitation de poésies, rédaction, chant, exercices de vocabulaire, leçons de choses, etc.). Buisson, qui prend des mesures dans ce sens à propos du brevet et du concours de l'école

¹ Cf. mon *Histoire de l'enseignement du français du XVIIe au XXe siècle*, Paris, Retz, 2006, Annexe 1, p. 786.

normale, sera immédiatement accusé par les directeurs d'école normale d'engager un processus de baisse du niveau en orthographe. La cause réelle de la baisse du niveau, dès cette époque, et aujourd'hui encore, c'est qu'il y a trop de choses importantes à enseigner à l'école (et elles n'ont fait que se multiplier depuis lors), et qu'on ne peut plus focaliser sur l'orthographe l'enseignement de l'école et des collèges.



4.- La société française est donc placée face à une alternative, mais elle est déjà fortement engagée dans l'une des deux orientations envisageables : réformer (et enseigner cette orthographe réformée à tous les enfants) ou renoncer (et faire de l'orthographe une culture de classe)

S'il est aujourd'hui exclu que puisse être enseignée à tous l'orthographe que nous avons héritée du XIXe siècle, en revanche enseigner une orthographe plus simple, plus rationnelle, moins accablée d'exceptions et de règles fantaisistes (les 7 pluriels en *-oux* ...), cela serait parfaitement possible : faut-il donc réformer l'orthographe ? Une chose est sûre en tout cas : si l'on ne la réforme pas, notre orthographe va devenir l'apanage d'une couche cultivée de la population ; elle est déjà en passe de le devenir. La presse a rendu compte, ces dernières années, du développement d'un enseignement orthographique payant à l'intention des étudiants de l'enseignement scientifique ou technique ; et l'on signale un peu partout des recyclages en orthographe et en grammaire. L'orthographe est-elle en train de devenir une discipline de l'enseignement supérieur ?

On se retrouve aujourd'hui à peu près dans la situation qui était celle du latin dans l'enseignement secondaire du XIXe siècle. Le latin était, bien sûr, la base de la culture pour ceux qui faisaient leurs humanités classiques ; mais comme on tenait à s'assurer que les

ingénieurs et les officiers n'étaient pas issus de milieux populaires, une version latine avait été imposée au concours d'entrée des grandes écoles militaires ou scientifiques, Polytechnique, Saint-Cyr, Navale, etc. Un pays ne peut se passer d'une orthographe commune à (au moins) une partie de ses citoyens et l'évolution actuelle, très antidémocratique, dans laquelle nous sommes déjà engagés, consiste à faire de l'orthographe une discipline de l'enseignement supérieur, une « orthographe » pour les cadres, une orthographe de classe.

5.- Faire passer les rectifications de 1990 pour 1° une réforme utile, 2° le début d'un processus de réforme à plus long terme, ce serait alimenter des illusions

Que valent ces *Rectifications* ? Sont-elles une réforme utile ? Eh bien reprenons la dictée *Les arbres* sur laquelle tant d'élèves ont été évalués : aucun de ses 86 mots n'est concerné par ces rectifications. Oui, on pourra désormais écrire *persiffler* (comme *siffler*), *asséner* (avec un accent qui manquait en effet), *boutentrain* (sans chercher à décomposer ce mot difficile), *évènement* (avec un accent grave que tout le monde utilisait déjà, et même depuis le XIXe siècle) ou *cent-un* (avec un trait d'union qui va induire une prononciation nouvelle avec un *t* de liaison) : mais, parlons sérieusement, en quoi cela concerne-t-il l'enseignement de l'orthographe aux élèves des écoles et des collèges ? Les seules séries d'une légère importance sont liées à la disparition des circonflexes sur les *i* et sur les *u* (hors morphologie verbale). Mais plus de vingt ans après l'arrêté Rocard, les dictionnaires d'usage courant, le petit Larousse et le petit Robert, n'ont toujours pas intégré le plus fréquent de ces mots : le mot *maitre* (et ses dérivés) qui garde imperturbablement son accent circonflexe.

Car telle est bien la rançon de la « méthode des petits pas » qui était préconisée par les promoteurs de ces rectifications. Jamais les Français n'accepteront une réforme lourde, affirmaient-ils dans les débats qui précédaient 1990 : il faut procéder par étape si l'on veut avancer. La suite de l'histoire ne leur a pas donné raison. Des réformettes imperceptibles, des « rectifications » trop raisonnables sont tout aussi et sans doute plus impossibles encore qu'une réforme, précisément parce qu'elles passent inaperçues et qu'on ne les remarque pas. C'est dire que la méthode des petits pas risque bien de s'arrêter en route après le premier de ces petits pas. Aussi bien, y a-t-il encore un seul défenseur des rectifications de 1990 pour affirmer qu'elles marquent le début d'un processus de réforme à plus long terme et pour préparer déjà la suite de ces réformettes ?

6.- C'est en réformant l'orthographe que le XVIIe et le XVIIIe siècle ont permis aux Français d'apprendre à lire sans passer par le latin.

Le problème de l'orthographe était considérable sous l'Ancien Régime, mais totalement différent du nôtre : c'était la difficulté à lire l'orthographe du français qui était infiniment plus difficile que la nôtre (et comportant des signes comme l'*s* longue, qui ont disparu à la fin du XVIIIe siècle). On écrivait par exemple *ils estoient* (*ils étaient*), *iay* (*j'ai*), *cognoistre* (*connaître*), *fuivre* (*suivre*), *scauans* (*savants*), *escripuons* (*écrivons*), *Iuifue* (*juive*), *beueüe* (*bévue*), *refueries* (*rêveries*), qu'on prononçait à peu près comme aujourd'hui. Quand il se trouvait devant des mots comme *descire*, *description*, *teste*, *refte*, l'apprenti lecteur ignorait s'il devait ou non prononcer le *s* (*f*). La didactique de la lecture passait par le latin, y compris pour ceux qui n'étaient pas destinés au latin (les filles en particulier), parce que l'écriture du latin ne posait pas de problème d'orthographe. Et l'on passait dans un deuxième temps à la lecture du français.

Or, suite à la Réforme qui exige des fidèles qu'ils soient en mesure de lire le texte sacré, l'Eglise catholique avait elle aussi décrété au XVIe siècle l'obligation d'apprendre à lire, et cette contrainte a pesé de tout son poids sur l'écriture du français qui en a été

profondément bouleversée. Le détour par le latin est apparu à la longue comme trop coûteux en temps et en effort. Au moins douze grandes « réformes » de l'orthographe française sont pratiquées entre 1650 et 1835 par les éditeurs et les imprimeurs. Dès le début du XVIII^e siècle les principaux obstacles avaient été éliminés (l'indifférenciation du *i* et du *u*, qui étaient aussi bien consonnes que voyelles ; disparition des consonnes muettes à l'intérieur des mots, en particulier le *s* ; le *eu* qui se lisait « u » est désormais réservé au son « eu », etc.), et les Frères des écoles chrétiennes lancent alors la didactique de la lecture par le français, ce qui assurera leur fonds de commerce pour au moins deux siècles².

7.- Conséquence : si notre société du XXI^e siècle veut réellement enseigner à tous l'écriture de la langue une possibilité s'ouvre devant elle. Il suffit de reprendre le fil des réformes d'antan

Mais réformer l'orthographe n'est-ce pas détériorer sérieusement la langue ? Nous avons tous la sensation qu'une réforme nous ferait perdre certains de nos repères et qu'elle affecterait profondément la sensibilité que nous avons face à l'écriture du français. Et pourtant c'est bien la même impression qu'ont dû éprouver les lecteurs de l'Ancien Régime qui, pendant deux siècles (et même jusqu'en 1835, quand les pluriels *savans*, *parens* sont devenus *savants*, *parents*), ont assisté sans grandes protestations (on n'en signale que pour le passage du *oi* à *ai*, réclamé par Voltaire) à une transformation de l'orthographe qui la régularisait et la rendait infiniment plus facile à lire. Quelles réformes seraient-elles aujourd'hui indispensables ? On peut d'emblée lancer quelques idées : suppression des consonnes doubles qui n'affecterait pas la prononciation du mot ; suppression des lettres grecques ; unification des pluriels du nom et de l'adjectif ; mais il en faudra bien d'autres.

Rêvons un peu, et imaginons le processus d'une réforme du XXI^e siècle :

- un groupe y travaille déjà, sous la direction de Claude Gruaz, le groupe EROFA (« Etudes pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui »), il prend la mesure de tout ce qui pourrait être simplifié et régularisé et les propositions qui sortiraient de ses travaux feraient l'objet d'un large débat.

- une campagne d'explication serait menée à l'initiative des pouvoirs publics, pour exposer et justifier une remise à jour complète, la modernisation d'une écriture aujourd'hui désuète qui est non seulement impossible à enseigner à tous, mais également fort coûteuse en temps et en efforts pour ceux qui tiennent à la maîtriser. Notre pays vient d'accepter de perdre sa monnaie séculaire (qui de surcroît portait son nom) parce qu'il a pris conscience de l'importance de l'idée européenne : qui aurait cru, en 1980 voire en 1990 que nous puissions en arriver là ? C'est avec le même état d'esprit qu'il convient d'envisager la simplification de l'orthographe. Un référendum serait évidemment souhaitable.

- les mesures à prendre devraient-elles s'échelonner dans le temps ? C'est peu probable, mais aucune option démocratiquement choisie ne doit être écartée.

8. Cette orientation implique-t-elle des traumatismes trop violents pour notre société ? En tout cas soyons lucides : toute autre orientation de style « réformiste » est illusoire, ou anodine.

Le véritable problème que pose aujourd'hui l'orthographe est sociologique : peut-elle être enseignée à tous ? Face à ce problème, les rectifications de 1990 n'auraient, une fois adoptées (ce qui est loin d'être le cas vingt ans après), d'intérêt (et un intérêt minime) que pour la fraction cultivée de la population, celle qui est parvenue à la maîtrise de l'orthographe. La réforme de 1879 (7^e édition du *Dictionnaire de l'Académie française*), nous a permis d'écrire *rythme* au lieu de *rhythme* : la belle affaire ! C'est jusqu'à *ritme*

² Pour plus de détails, voir *L'orthographe en crise à l'école : et si l'histoire montrait le chemin ?*, Paris, Retz, 2008.

(voire *ritm*) qu'il faudrait aller si l'on veut réellement simplifier, mais les *Rectifications* n'ont pas osé s'engager aussi loin. Améliorer l'orthographe pour les cadres, c'est tout au plus un divertissement de lettrés, ce n'est pas un objectif démocratique. Le seul objectif qui mérite l'attention, c'est d'améliorer les conditions d'accession à l'orthographe de tous les petits Français.

Ajoutons un dernier point pour revenir à l'AFEF : faire de l'école l'agent principal d'une réforme de l'orthographe, cela a déjà été essayé, il y a 120 ans exactement, par Ferdinand Buisson, le 27 avril 1891. L'histoire vaut d'être mentionnée ici pour terminer. Arrivant à la direction de l'instruction primaire (qu'il conservera 16 ans, sous une bonne douzaine de ministres) Ferdinand Buisson réduit drastiquement le rôle de l'orthographe dans le programme des écoles normales. Et à ses détracteurs il répond en proposant (par circulaire, parce que le Conseil supérieur lui aurait refusé un arrêté) d'instaurer de larges tolérances orthographiques aux examens du certificat d'études. L'échec a été total. Il prouve que ce n'est pas le rôle de l'école de choisir l'orthographe qu'elle va enseigner.